

Cher membre,

Vous recevez aujourd'hui votre avis de cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022. Chaque cotisation reçue est gérée jusqu'au dernier sous pour assurer la santé financière de la coopérative, sans quoi son existence ne pourrait être possible.

Cet argent ne sert pas à payer les médecins puisque ceux-ci sont directement payés par la RAMQ. Il sert plutôt à couvrir tous les frais d'exploitation de la bâtisse comme par exemple l'hypothèque, les taxes municipale et scolaire, l'entretien, l'électricité, les communications, etc.

Bien que la coopérative reçoive un appui financier des villes, celles-ci ne suffisent pas à payer toutes les dépenses ainsi les cotisations annuelles sont essentielles à la survie de la coopérative et en l'absence de celles-ci, elle se verrait dans l'obligation de cesser ses activités. Une telle fermeture signifierait la perte pour tous les membres à l'accès à un médecin et à des services professionnels de proximité ainsi que la perte de 4 emplois. Les membres qui ne paient pas leur cotisation annuelle font en sorte que l'avenir et le développement de la coopérative sont compromis.

### **Le recrutement d'un médecin et autres professionnels**

La pérennité de la coopérative repose aussi sur l'arrivée de nouveaux médecins qui prendront la relève de ceux qui quittent pour une retraite bien méritée et il faut trouver des alternatives pour assurer le maintien des services.

Nous avons un grand besoin de nouveaux médecins pour répondre à la demande et comme vous le savez, votre coopérative met beaucoup d'efforts sur le recrutement de médecins de famille mais ce n'est pas chose facile. Ce dossier est une priorité pour la coopérative pour maintenir nos services auprès de la clientèle.

Que faisons-nous? De nombreux appels téléphoniques de sollicitation, des affiches, des annonces, des discussions auprès de la Direction régionale de la médecine générale du CISSS des Laurentides, l'implication de notre députée ainsi que du Ministère de la Santé. Nous ne lâchons pas nos efforts et nous restons optimistes que nous atteindrons notre objectif.

De plus, nous travaillons très fort pour offrir à nouveau le service de sans rendez-vous et nous désirons ajouter à l'équipe une infirmière praticienne spécialisée (IPS) qui pourrait effectuer du sans rendez-vous et certaines prises en charge. Nous avons comme objectif de concrétiser ces dossiers dans les premiers mois de 2022.

Nous existons depuis plus de 13 ans et notre souhait le plus cher est d'exister encore de nombreuses années. C'est avec la participation de tous et chacun que la coopérative pourra desservir efficacement la collectivité et développer des services.

Plusieurs modes de paiement vous sont offerts soient par chèque, débit, comptant ou carte de crédit en personne ou par téléphone. Vous pouvez maintenant faire un virement Interac à l'adresse : [info@macoopsantesme.org](mailto:info@macoopsantesme.org) (question de sécurité : coop et réponse : masson).

Votre soutien est grandement apprécié et démontre votre implication au sein de la communauté.

Merci d'encourager  
votre COOP Santé!